

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 20 octobre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRÉSENTS : 23 – REPRÉSENTÉS : 06
VOTANTS : 29

PRÉSENTS : MM. BUF Jean-Michel, CAILLON Philippe et POINTEAU Jean-Luc, Mme TESSIER Martine, M. RICARD Jean-François, Mme VAIRÉ Sandrine, MM. REKIS Bruno et COLIN Arnaud, Mmes FAURY Marion, GILLET Maryline, GUIHO Marie-France et GUINEL Marie-Jeanne, M. HAMON Jean-Pierre, Mme HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie, M. LODÉ Alexandre, Mme MOREAU Valérie, M. MOUSSU James, Mme NIAUDET Danielle, MM. PELÉ Martin, PINEAU Olivier, PONTAC Serge et RANNOU Yannick, et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : Mme DUBOURG Yolande (pouvoir à Mme HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie), M. CODET Stéphane (pouvoir à M. COLIN Arnaud), M. FLIPPOT Jacky (pouvoir à Mme GUINEL Marie-Jeanne), Mme GUILLAUMEUX Maryse (pouvoir à M. REKIS Bruno), M. PAITIER Christophe (pouvoir à M. BUF Jean-Michel) et M. PICAUD Michaël (pouvoir à M. LODÉ Alexandre).

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : M. PELÉ Martin et Mme SCHLADT Rita.

OBJET : *Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'Eau – Atlantic'Eau – année 2021*

N° 2022 / 10 / 03

Conformément au décret n°95-635 du 6 mai 1995, un rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable doit être présenté au Conseil municipal.

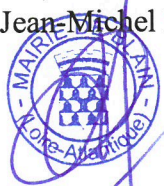
Ce rapport contribue à mieux connaître et faire connaître les conditions techniques, organisationnelles et économiques dans lesquelles ce service est géré.

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport d'activités 2021 et la note de synthèse, adressés aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;

*Le Conseil municipal **PREND ACTE À L'UNANIMITÉ** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2021.*

Extrait certifié conforme,
Fait à BLAIN, le 31 octobre 2022,
Le Maire, Jean-Michel BUF



Les Secrétaires de séance,
Martin PELÉ et Rita SCHLADT



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- la publication sur le site Internet de la Ville de Blain le 31 OCT. 2022
- la transmission au contrôle de légalité le 31 OCT. 2022